

<http://ugtg.org/spip.php?article340>



# Hayot vlé krazé travayè Carrefour !

- Expressions - Tracts -



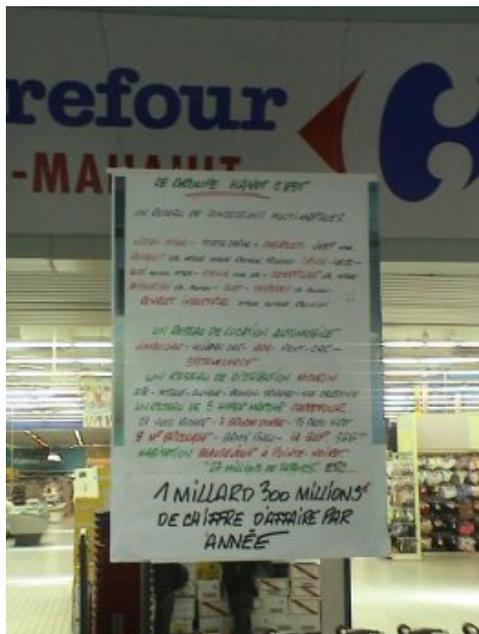
Date de mise en ligne vendredi 12 août 2005

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## Hayot vlé krazé travayè Carrefour !!



Le puissant Groupe Financier Hayot, qui contrôle déjà plus de 50% du commerce an péyi an nou (Toyota, Renault, Mr Bricolage, Casino, Caterpillar, Hertz, etc....) continue son expansion en Guadeloupe en achetant, depuis quelques mois, des terres agricoles certainement à des fins immobilières.

Le Groupe Hayot a été recensé parmi les 100 entreprises françaises les plus riches.

Malgré ses profits colossaux, le Groupe Hayot refuse d'accorder aux 320 salariés en grève depuis le 21 juin 2005 :

une augmentation de salaire de 5,51% à compter du 1er juillet 2005,  
des chèques déjeuner à 6,50 Euros, les salariés participants à 50% de la valeur du chèque déjeuner,  
9,00 Euros d'augmentation de la Prime de Transport,  
Une participation de l'entreprise sur l'Assurance Prévoyance.

**Le Mardi 09 Août 2005, à la dernière négociation qui s'est tenue dans les bureaux de l'Hypermarché Carrefour**, l'Intersyndicale FO-UEC/UGTG a fait deux nouvelles concessions afin de permettre la conclusion d'un accord ; nous avons ainsi retiré 2 de nos revendications, à savoir :



9,00 Euros d'augmentation de la Prime de Transport,

## Hayot vlé krazé travayè Carrefour !

La prime de l'Assurance Prévoyance, sachant que seuls les 17 cadres de la société Carrefour bénéficient de cette Prévoyance. Les 320 salariés sont donc victimes de discrimination. Cette question sera posée lors de la réunion du Comité d'Entreprise avec l'éclairage juridique de l'Inspection du Travail.

**Malgré ces concessions faites par l'Intersyndicale**, le Groupe Hayot, visiblement qui n'était pas venu à la négociation pour trouver une issue au conflit, est revenu sur ses propres accords de la veille : sur l'augmentation des 5,5% et l'attribution de chèques déjeuner à 6,50 Euros, et a imposé la seule augmentation de 5,5% à la condition qu'il n'y ait aucune augmentation de salaire, ni de prime ou tout autre avantage avant la fin de l'année 2007. Ce qui reviendrait à une augmentation de que 1,8% pour les années 2005, 2006 et 2007.

**Nou Pa dakò !**

	LECLERC PRIVE	CARREFOUR 8/11
SALAIRE DE BASE	1476,43	1262,35
ANCIENNETÉ	11% SOIT 1% PAR ANS	15% PLAFONNÉ A 15 ANS.
TRANSPORT	ZONE 1: 81,36 ZONE 2: 88,30 ZONE 3: 95,60	ZONE 1: 52,23 ZONE 2: 62,15 ZONE 3: 69,98
PRIME DE VACANCE	95% DU SALAIRE + 5 POINTS PAR ANS PENDANT 5 ANS POUR ARRIVER A 60%	NEANT
REMISE	5% NON PLAFONNÉ	5% PLAFONNÉ A 2740€
PARTICIPATION	3 MOIS DE SALAIRE	1 MOIS DE SALAIRE

## HAYOT KA MÉPRIZÉ TRAVAYÈ GWADLOUP

Le SMIC a augmenté de 5,50% au 1er juillet 2005, cette augmentation est opposable de droit à tous les petits employeurs et artisans guadeloupéens. Le riche Groupe Financier Hayot qui triple ses surfaces de vente à Baie-Mahault, refuse de satisfaire aux raisonnables et légitimes revendications des salariés de Carrefour Baie-Mahault.

**Le Groupe Hayot a le soutien musclé du Préfet** qui a mis à sa disposition, depuis l'échec des négociations, plus de 120 gendarmes qui veillent jour et nuit sur les rayons de Carrefour. Une vingtaine de légionnaire armé protège le bureau du directeur DE REYNAL. Et tout cela payé par l'impôt des guadeloupéens.



**Bernard HAYOT a également le soutien de la justice coloniale française** qui a fait saisir 5.000,00 Euros sur le compte bancaire de 3 délégués syndicaux et fait mettre en garde à vue 2 dirigeants de l'UGTG.

**Le MEDEF composé aussi de békés, est solidaire du Groupe Hayot.** Ils ont le même espwa a mal papay de mettre à genoux tous les travailleurs guadeloupéens, et de leur jeter, comme à des poules, les miettes qu'ils veulent bien leur donner.

**Le Groupe Hayot a demandé aux manblo de se préparer à frapper sévèrement les grévistes de Carrefour** pour, qu'avec violence et force le béké Bernard HAYOT fè lajan ay' pour la rentrée scolaire.

**SOLIDARITÉ A TRAVAYÈ, SÉ TRAVAYÈ YO MENM !!**



Guadeloupéennes, guadeloupéens, travailleurs, artisans, chômeurs, jeunes, portez votre solidarité aux grévistes de Carrefour Baie-Mahault en n'achetant plus à Carrefour jusqu'à la fin du conflit.

## KONBALA ANGAJÉ.

## PA AY' ACHTÉ CARREFOUR BAIE-MAHAULT !!

# JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PÉKÉ VWÈ JOU !!!

UGTG, le 12 Août 2005